

## RAPPORT FINANCIER 2016

### COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de l'année 2016 présentent un résultat excédentaire de 13482,68 € ce qui représente 2,2% des produits de l'année (1,7% des produits en 2015).

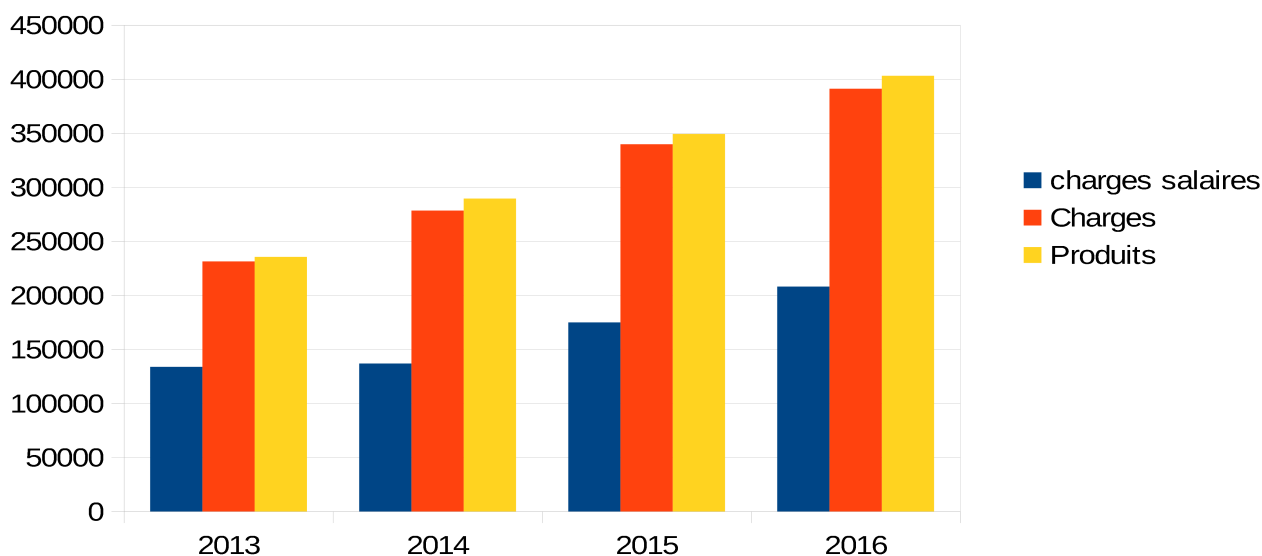
#### A / COMPARATIF GENERAL du compte de résultat 2016 avec le budget prévisionnel 2016 voté en Avril 2016 :

La totalité des charges réalisées en 2016 (588584€) représente 98,1% du budget prévisionnel 2016 voté à l'assemblée générale du 26 Avril 2016. Quant aux produits (602067€), ils représentent 100,3% de ce même budget prévisionnel. La mise à jour des charges et produits supplétifs (-11915€) est réalisée.

Pour les produits, les subventions et les produits d'exploitation sont plus importants que ceux prévus (+ 10300 €). Malgré de subventions non accordées (Animation Collective Familles pour 12500€), le développement de l'accueil de loisirs pour les maternels et les primaires a permis une augmentation sensible des produits d'activités (+13500€), des aides aux familles (+2800€), des prestations de la CAF (+5000€) et des adhésions (+1000€). Il est à noter aussi une augmentation des cotisations d'activités régulières (+3700€).

#### EVOLUTION DES BUDGETS 2013 - 2016

##### Charges / Produits / Part salariale



Remarque : Les charges supplétives et les produits supplétifs (210793€) ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

Le budget général a depuis 2013 évolué d'environ 50000€ par an avec pour moitié une augmentation de la masse salariale.

#### B / COMMENTAIRES du COMPTE DE RESULTAT 2016 :

##### 1 / CHARGES 2016 :

Globalement, hormis les charges supplétives, les charges d'exploitation augmentent de 49850€ entre 2015 et 2016.

### 1.1 - Les charges d'exploitation :

Les achats et charges sont en baisse de 4600€ (115071€ en 2016 contre 119686€ en 2015) et s'expliquent par :

- La baisse sensible des frais de déplacement (-3800€) en raison de la fin des formations professionnelles de salariés.
- La baisse des fournitures d'activités pour 2460€. L'aménagement de l'accueil initialement prévu n'a pas été réalisé compte tenu des délais d'autorisation qui ont été allongés.
- L'augmentation des charges d'équipements et de matériels, notamment pour l'accueil de loisirs (+2500€)

### 1.2 - Les charges de personnel

Elles augmentent d'environ de 33200€ (salaires bruts et charges sociales) qui s'expliquent principalement par :

- La prise en compte de l'augmentation du temps de travail des salariés permanents (décidés en 2015) sur une année pleine
- Le recours à du personnel remplaçant les salariés en arrêt maladie
- La création d'un poste d'animateur Jeunesse en Contrat d'Avenir en Septembre 2016
- La création d'un poste d'animateur technicien Piano en Septembre 2016
- L'emploi de l'équipe pédagogique du séjour 9 / 13 ans (Directeur et Animateurs) pendant le mois de Juillet 2016 pour le compte des 2 MJC de Valence
- Le développement de l'accueil de loisirs pour les enfants 6 / 10 ans depuis le mois de Septembre 2016.

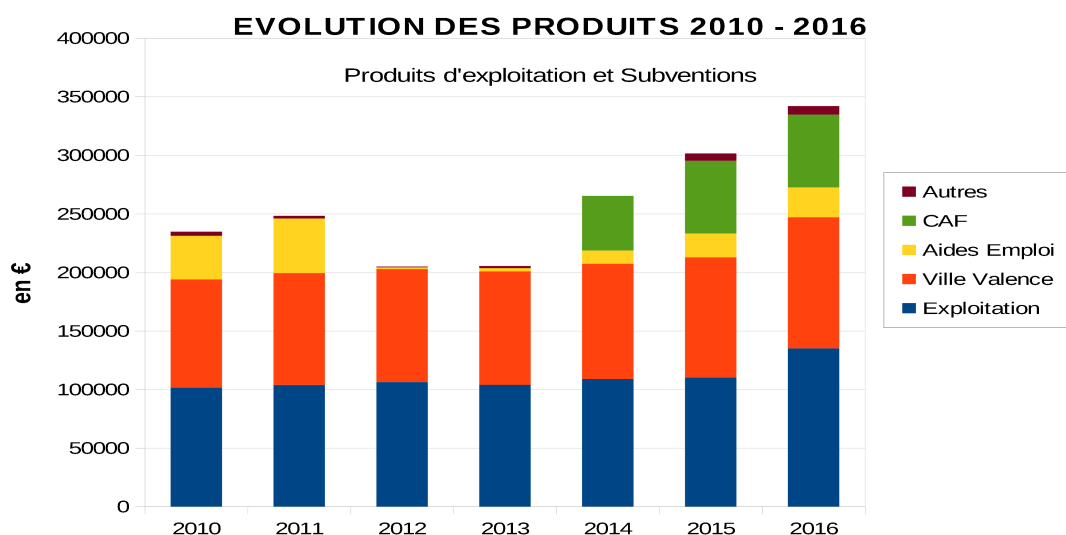
### 1.3 - Les dotations d'exploitation

- Les dotations aux amortissements augmentent de 19000€ pour les raisons suivantes :
- La provision pour la retraite augmente de 5200€ du fait de l'ancienneté courante des personnels employés.
- Du fait de la présence plus importante en 2016 de contrats à durée déterminée qui ont un terme au cours de l'année 2017, une provision évalué à partir des salaires versés est réservée (4800€).
- La provision pour immobilisations augmente de 8400€ car les immobilisations de 2015 reportées sur 2016 n'ont pas été encore engagées (notamment l'aménagement de l'accueil) et sont donc provisionnées de nouveau sur 2017.

### 1.4 - Les charges exceptionnelles

Elles augmentent de 1300€ suite essentiellement à une régularisation URSSAF des règles d'application de la loi Fillon en 2013 et 2014 (+1700€).

## 2 / PRODUITS 2015 :



Entre 2015 et 2016, hors produits supplétifs, les produits directs augmentent effectivement de 53850€. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :

- La **Production** augmente de près de 25000 € répartis de la manière suivante :
  - ✓ Actions ACCUEIL DE LOISIRS et SEJOURS : La participation des familles (+15200 €), les aides aux familles (+3500€ - VACAF et CCAS), la prestation CAF d'aide aux organisateurs (+4200€)
  - ✓ Adhésions (+1100€)
  - ✓ Cotisations d'activités (+3300€), notamment la nouvelle activité Piano qui rencontre un succès certain.
  
- Les **subventions d'exploitation** ont augmenté de 15600€ entre 2015 et 2016 :
  - Maintien de la subvention de fonctionnement par la Ville de Valence en 2016 (98000€)
  - Subvention complémentaire de 14000€ par la Ville pour l'accueil de loisirs maternel
  - Prestation de service d'animation Globale de la CAF pour le projet social 2016 maintenue pour 62200€.
  - Participation par prestation pour 7260€ de la Ville de Valence à la mise en place des ateliers périscolaires dans les écoles primaires. Une convention est désormais établie par saison scolaire. Pour 2016-2017, elle s'élève à un montant de 13300€ annuels.
  - Augmentation du dispositif d'aide à l'emploi (+5100€) du fait de la création du contrat d'avenir pour le poste supplémentaire en animation Jeunesse.
- Les **autres produits** augmentent de près de 3000€ en raison des prises en charge des frais de formation de 3 salariés par l'organisme collecteur des fonds de formation.
- Les **produits financiers** baissent pour la troisième fois consécutive de 200€ entre 2015 et 2016, conséquence de la baisse du taux de rémunération de l'épargne.
- Les **produits exceptionnels** augmentent de 10800€ entre 2015 et 2016. La reprise sur provisions opérée en 2015 comprenant les investissements prévus (Aménagement de l'accueil, matériel cuisine, retraite, prime de fin de CDD) n'ayant pas été tous réalisés, certains ont été reportés sur 2016 (Aménagement de l'accueil notamment) .

### **COMPTE DE BILAN**

#### *Situation nette :*

Le résultat de l'exercice 2016 fait ressortir un excédent de 13482,68€. La situation nette (les capitaux propres) passe de 214351,75€ au 31 Décembre 2015 à 227834,43€ au 31 Décembre 2016.

Les provisions pour charges augmentent compte tenu des provisions pour retraite et pour charges salariales notamment (fin de CDD, formation).

Les dettes financières augmentent de 14300€ correspondant aux charges sociales des salaires restant à payer pour le 4ème trimestre 2016. Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2016 sont en forte hausse (+16000€) correspondant à 2/3 des cotisations versées pour la saison en cours. Cela confirme une augmentation sensible des cotisations d'activités et du nombre d'adhérents sur la saison 2016-2017 comparativement à 2015-2016.

La MJC a des créances, notamment la CAF pour le projet social et la Ville de Valence (5% de la subvention annuelle - environ 5600€). D'autre part, la MJC a donné son accord pour un prêt à un salarié remboursable sur la durée de son contrat (solde de 1250€).

*Immobilisations :* L'essentiel des immobilisations est amorti. La valeur restante au 31 Décembre 2016 (14045€) rassemble pour une très grande part le garage (valeur restante : 7900€) et les derniers investissements pour l'accueil de loisirs et l'espace de restauration.